



PROCES VERBAL DE SÉANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

COMMUNE de SAINT-VICTOR-LA-COSTE

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-neuf décembre à 17 heures, le Conseil Municipal des Jeunes de la commune de SAINT-VICTOR-LA-COSTE, régulièrement convoqué le 12 décembre 2025, s'est réuni en salle du Conseil Municipal de la commune.

Étaient présents : Sofia ARMANET, Catarina FUCHS, Séléné PETITOT, Adam ARMANET, Clément MATHIEU.

Était absent : Victor GIRARD

Procuration : néant

Accompagnés de Mme Véronique HERBÉ (Maire de la commune) et de M. Georges DANIEL (1^{er} adjoint).

Comme le préconise le règlement intérieur du CMJ, un maire junior doit être désigné à chaque séance. C'est Séléné PETITOT qui s'est portée volontaire avec l'accord unanime de ses collègues élus
Après avoir procédé à l'appel des présents, Séléné PETITOT désigne un secrétaire de séance : Melle Sofia ARMANET.

1) Retour sur les élections du 14 novembre 2025.

Suite à l'élection du 14 novembre 2025, nous avions un nombre d'inscrits de : 113 (4 classes CE1, CE2, CM1, CM2) et un nombre de votants de 111 qui devaient se prononcer sur 7 binômes.

Ont été élus Melle Catarina FUCHS et Mr Adam ARMANET avec 31 voix, Séléné félicite ses 2 camarades et leurs souhaite la bienvenue en leur rappelant que cet engagement est de 3 ans.

2) Les différents projets à soumettre à l'assemblée.

- Différencier les toilettes filles et garçons, côté est pour les filles et côté ouest pour les garçons : avis de l'assemblée [Cette demande récurrente est légitime, bien que certains textes prônent la mixité, est approuvée, des panonceaux seront installés].
- Mettre les barrières autour du stade : avis de l'assemblée [après les travaux de géothermie la cour sera repensée, donc avis défavorable pour cette demande].
- Mettre des filets au panier de basket : avis de l'assemblée [avis favorable, de plus les panneaux bois supportant ces filets seront repeints].
- Avoir un coin bibliothèque avec coussins, à côté de la fresque : avis de l'assemblée [les coussins sont peut-être un peu superflus, mais nous allons réfléchir à la pause d'assise. Nous pourrions se servir de l'armoire garderie pour ranger les livres qui seraient consultables que sur place. Il est spécifié qu'il sera demandé aux élus du CMJ d'avoir une responsabilité sur la bonne tenue de cet espace].

- Mise en place d'une boîte de confiance, à côté du bureau de la directrice : avis de l'assemblée [avis favorable, il sera rajouté un bloc note et un stylo. Cette boîte doit permettre aux enfants victimes de harcèlement, de racisme ... et qui n'osent pas le dire, de pouvoir s'exprimer par écrit].
- Apposer sur la boîte à idées « ceci n'est pas une poubelle » : avis de l'assemblée [avis favorable, ce pancartage sera apposé pendant les vacances de Noël].

3) Les goûteurs à la cantine.

- Régulièrement les élus du CMJ se réunissent pour juger les plats proposés, chacun s'exprime sur cette expérience et souhaite continuer cette pratique.

4) Avoir une réflexion pour prolonger le mandat des CM 2.

- Les élus soumettent à l'assemblée de modifier le règlement intérieur afin que les élus du CM2 puissent rester au CMJ de l'école une année de plus tout en étant au collège. Cette demande étofferait le CMJ pour les différentes manifestations où nous devons être présents, et permettrait à ces 2 élus d'apporter leur maturité et leur expérience : avis de l'assemblée [avis favorable, il faut retravailler le règlement intérieur, sachant que ces élus n'auraient pas l'obligation d'assister aux commissions et au conseils municipaux].

5) Questions diverses

- Georges DANIEL propose, que les élus du CMJ accompagnent dans la mesure de leur possibilité les élus adultes lors de la distribution des colis seniors.
- Georges DANIEL rappelle que les voeux de Mme le Maire à la population se dérouleront le samedi 10 janvier à la salle René Mathieu et invite les élus du CMJ d'être présents avec leurs écharpes.

La séance est levée à 18 heures